



PROTOCOLE - COVID FORMATIONS DESAUTEL



National 🐷 💻 Protocole pour assurer la santé DES SOLIDARITÉS et la sécurité des ET DE LA SANTÉ salariés (29/10/2020)

Instructeurs(trices)



Les formateurs/ formatrices sont



Formé(e)s et formateur(trice) prévention COVID



Equipé(e)s d'une visière et de masques



Doté(e)s de désinfectant conforme à la norme EN 14476



Nos kits réalité virtuelle sont dotés d'EPI respectant les mesures sanitaires



Doté(e)s de gel hvdroalcoolique



Doté(e)s de sacs déchets et d'essuie-tout



Documents stagiaires pouvant être dématérialisés

Apprenants



Pas de formation

si symptôme(s) apparenté(s) au COVID



Port du masque

OBLIGATOIRE pendant la théorie et la pratique.



Désinfection

le stagiaire se désinfecte les mains avant d'utiliser l'extincteur ou réaliser les cas pratiques



Nettoyage

Les points de contacts (extincteurs, matériels) sont désinfectés avant et après la formation



Distance d'au moins 1 m

Autour de chaque personne dans toutes les directions



Recommandations d'organisation des formations SST au 19/10/2020 (INRS)





et d'utiliser un téléphone durant la formation





Suggestions et bonnes pratiques



instructeurs(trices) sont doté(e)s dispositifs de permettant de respecter les règles sanitaires SST selon les recommandations de l'INRS.



Les espaces dédiés à la formation sont multiples : salle de réunion mais aussi réfectoire, poste de travail, en parcourant les locaux, en extérieur.

www.desautel.fr





PROTOCOLE - COVID FORMATIONS DESAUTEL



Exemple de jauge des effectifs stagiaires en formation durant la période COVID-19 (D'après les directives gouvernementales, une décote différente peut s'appliquer en fonction du type d'établissement)

II peut retenu, à titre indicatif, paramétrage de la jauge de 4m²/pers afin de garantir au moins un mètre autour de chaque personne dans toutes les directions ».

Exemple

Surface totale 80 m²

Bureaux et surfaces d'occupation 20 m²

Zone de circulation 10 m^2



Surface résiduelle 50 m²

Nombre de personnes autorisées

12 pers





Formation en Blended-Learning : théorie en distanciel et en autonomie, et partie pratique en présentiel avec un formateur Desautel, pour valider les acquis de la partie théorique.



Cette « jauge » fait l'objet d'affichage par l'employeur l'exploitant à l'entrée de l'espace (ex. salles de réunion)

www.desautel.fr